

Aix-Les Bains, le 15 avril 2022

## NOTE DE SERVICE n°3 2021-2022

(Les notes de service seront signées par tous les enseignants de l'école et archivées dans un classeur disposé dans un lieu accessible)

### COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS



Inspection de l'Éducation  
Nationale

Circonscription Aix les Bains

Téléphone :  
04 79 88 24 17

Courriel :  
ce.ia73-ien-aix@ac-grenoble.fr

Adresse postale :  
2 rue Vaugelas  
73100 AIX LES BAINS

### RAPPEL DU CADRE : ce que prévoient les textes

#### Code de l'éducation - Article D111-2

« Le conseil des maîtres présidé par le directeur d'école dans le premier degré, le chef d'établissement dans le second degré organisent au moins deux fois par an et par classe une rencontre, qui peut prendre différentes formes, entre les parents et les enseignants. »

#### Code de l'Éducation – Article L111-4

« Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. Les parents d'élèves participent, par leurs représentants aux conseils d'école, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe. »

B.O.E.N. - Décret N°2015-1929 du 31-12-2015 : Evaluation des acquis scolaires des élèves et livret scolaire, à l'école et au collège

« **Article 1** - L'article D. 111-3 du code de l'éducation est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. D. 111-3.- Les parents sont tenus régulièrement informés de l'évolution des acquis scolaires de leurs enfants et du respect par ceux-ci de leurs obligations scolaires définies à l'article L. 511-1.

« Cette information se fait notamment par l'intermédiaire du carnet de suivi des apprentissages à l'école maternelle, du livret scolaire à l'école élémentaire et au collège, ainsi que du bulletin et du livret scolaires dans les lycées.

« Cette information est transmise plusieurs fois par an, selon une périodicité définie par le conseil des maîtres pour l'école maternelle et élémentaire et par le conseil d'administration, en prenant en compte le nombre de réunions du conseil de classe, pour les établissements du second degré.

« L'école ou l'établissement scolaire prend toute mesure adaptée pour que les parents ou le responsable légal de l'élève prennent connaissance de ces documents. »

**Ces temps de rencontres avec les familles participeront ainsi à la construction de la co-éducation.**

**Ressource : Circulaire N°2006-137 du 25-8-2006 : Le rôle et la place des parents à l'école**

## Communiquer avec les parents : pourquoi ?

### Des enjeux

Permettre aux familles de se construire une vision objective de l'école :

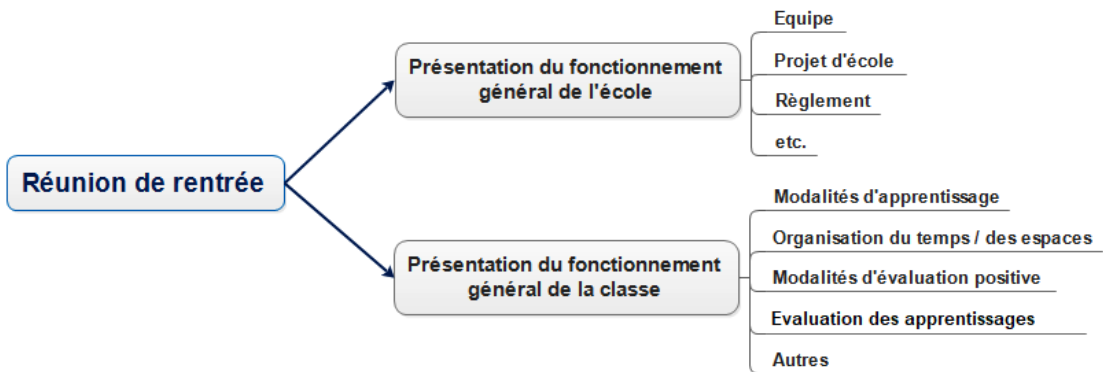
- En explicitant ce qu'elle va apporter à leur enfant ;
- En mettant la réussite de l'enfant au cœur d'une préoccupation partagée.

Permettre aux enseignants de mieux connaître les familles pour construire avec elles la co-éducation.

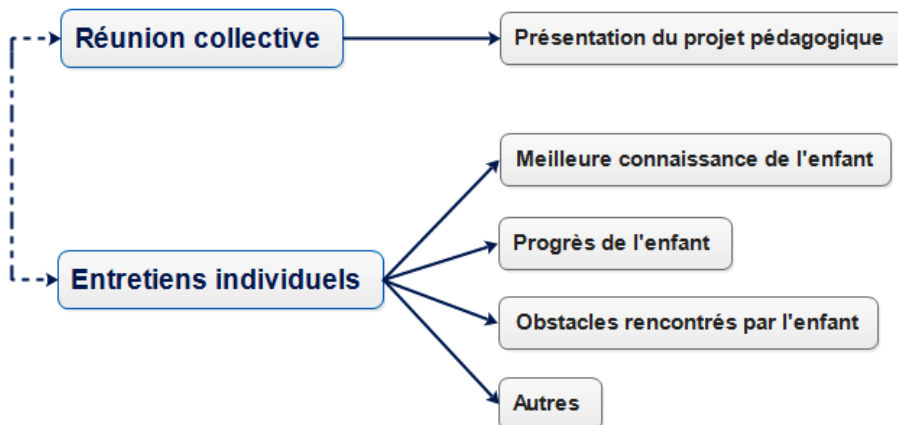
## Communiquer avec les parents : à quels moments ? sous quelles formes ?

### ➤ Communication orale avec les parents

#### En début d'année

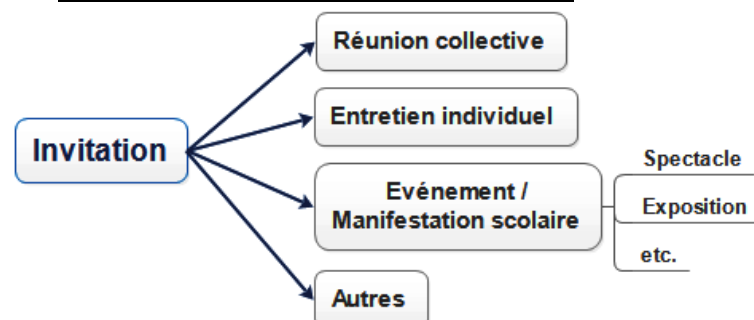


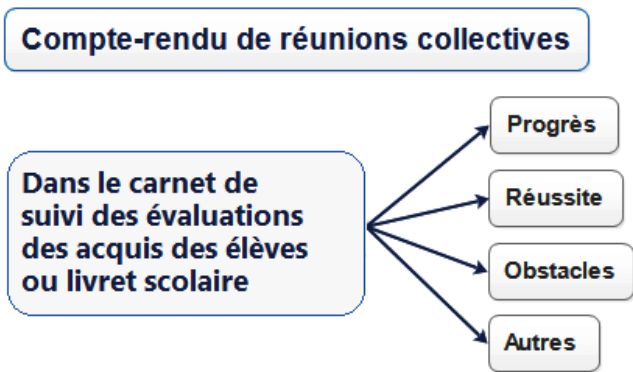
#### En cours d'année



[1] Ce temps d'entretien peut correspondre au second temps de rencontre prévu par l'article D111-2.

### ➤ Communication écrite avec les parents





## Quelques recommandations générales pour une communication positive

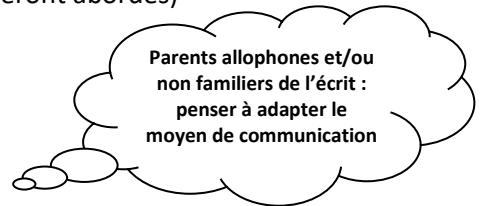
*De manière générale, une harmonisation des pratiques au niveau de l'école en termes de rencontres et de modalités de communication avec les familles est souhaitée. Elle permettra un dialogue constructif entre les différents partenaires.*

*Selon le contenu de la réunion, on veillera à informer les autres acteurs concernés qui pourront être invités à y participer (ATSEM, AESH, RASED, pôle ressource, etc.).*

### ➤ Inviter les familles (voir annexe 1)

**Dans l'invitation écrite, devraient apparaître les éléments suivants :**

- l'objet de la prise de contact (préciser quelques points qui seront abordés)
- la date de la rencontre, l'horaire (de ...à ...) et le lieu
- la signature avec nom/prénom/fonction de celui qui invite.



**Points de vigilance :**

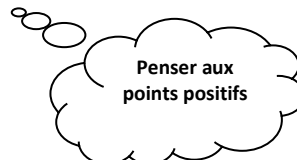
- tenir compte des contraintes des parents dans la proposition des dates et des horaires pour les rencontres.
- inviter les deux parents (cahier de liaison, courriel, affichage, etc.).

### ➤ Préparer :

**L'accueil :** penser l'organisation de l'espace pour en faire un endroit accueillant. La disposition favorisera-t-elle les échanges ?

**Le déroulé de la rencontre en listant des incontournables pour :**

- **La réunion de rentrée** → modalités d'apprentissage, organisation du temps et des espaces, présentation de l'équipe, rôle des adultes dans l'école, modalités de communication possibles, modalités d'évaluation positive, carnet de suivi ou livret scolaire, recommandations pour rassurer (santé, hygiène de vie et apprentissages), ...
- **L'entretien individuel** → rappel de l'objet de la rencontre, points à aborder au cours de l'entretien, choisir les supports (carnet de suivi ou livret scolaire, classeurs, cahiers, notes de l'enseignant) qui alimenteront les échanges.



- **Mettre en œuvre :**  
*Un levier pour favoriser la communication positive : communiquer son enthousiasme à enseigner et à faire progresser les élèves.*

**Pour une écoute active dans le cadre professionnel :**

- Accueillir le point de vue de l'autre (entendre et accepter les points de divergence) ;
- Faire preuve d'empathie (essayer de comprendre sans juger les attitudes et les émotions de ses interlocuteurs).



**Pour une communication non-verbale bienveillante :**

- En toute situation, essayer d'adopter une posture accueillante (visage ouvert, etc.).

**Pour des échanges constructifs :**

- Veiller à la circulation de la parole ;
- Favoriser le développement du point de vue d'autrui par des relances, des reprises pour montrer que l'on cherche à comprendre ;
- Adopter un langage accessible (éviter le jargon) ;
- Rester calme en toute circonstance ;
- Garder une attitude professionnelle (éviter les familiarités, les jugements).

## Les entretiens individuels : parler des progrès de l'enfant

---

### S'entretenir avec les familles : quand ? pourquoi ?

*Les recommandations générales pour une communication positive (p.3) pourront servir d'appui à la préparation et la mise en œuvre de l'entretien.*

**En début d'année :**  
Pour faire connaissance avec la famille et mieux connaître l'enfant

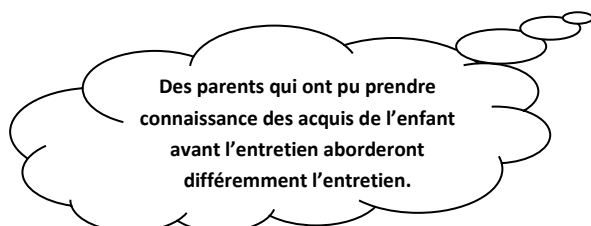
**En cours d'année :**  
Pour échanger sur les progrès de l'enfant en s'appuyant sur le suivi des apprentissages

**Autant que nécessaire :**  
Pour aborder une situation particulière, des difficultés rencontrées par l'enfant

### L'entretien individuel autour du suivi des apprentissages

Parler des progrès :

- Mettre en évidence le parcours de l'enfant, son cheminement dans les apprentissages ;
- S'appuyer sur les traces des apprentissages et les notes de l'enseignant (relatives à des faits observés) pour rendre lisible les progrès pour les parents ;
- Aborder les obstacles rencontrés par l'enfant pour envisager ensemble des perspectives.



## Conseils

**Prévoir un carnet de bord du maître renseigné tout au long de l'année** (remarques, faits observés, questionnement, etc.) pour objectiver ses propos et éviter les « toujours », « jamais ».

*Ce carnet de bord pourra être transmis à l'enseignant de la classe supérieure en complément du carnet de suivi ou du livret scolaire.*

### Préparer l'entretien

- Prendre soin de relire les informations que l'on possède sur l'enfant en prenant appui sur les différents outils (carnet de bord, carnet de suivi des apprentissages, comptes rendus de réunion, notes prises lors du 1<sup>er</sup> entretien de début d'année).
- Se noter succinctement les points à aborder avec les familles.
- Réfléchir à la manière de les aborder :  
A partir de quel(s) constat(s) ? Dans quel ordre ? Pour aboutir à quoi ?
- Avoir prévu des pistes qui évolueront en fonction de l'échange avec les parents.

### Conduire l'entretien

- Introduire l'entretien par un mot de bienvenue, des remerciements.
- Poser des questions ouvertes pour les inciter à s'exprimer.  
*Par exemple : « Comment Nathan parle-t-il de l'école ? Que vous raconte-t-il ? »*
- Aborder les progrès de l'enfant.
- Ne pas hésiter à exprimer ses doutes et son propre questionnement (*« Je ne sais pas mais nous pouvons y réfléchir ensemble. »*).

### A l'issue de l'entretien

Garder une trace (pour l'enseignant) : points saillants, questions, propositions, décisions, perspectives.

## Bibliographie – Sitographie pour aller plus loin

---

- [Communiquer avec les parents pour la réussite des élèves](#), Benjamin Chemouny, Ed. Retz, 2014  
Un livre illustré offrant des pistes innovantes pour améliorer la communication et la qualité des relations entre les différents partenaires de l'école.
- [Les entretiens individuels enseignant-parent\(s\)](#) : un dispositif institutionnalisé, Ifé centre Alain Savary
- Café pédagogique : [Dix conseils pour bien gérer les relations parents-enseignants](#)
- Le dossier [Pour un dialogue réussi enseignant-parents / parents-enseignant](#), édité par le ministère en octobre 2015
- Le dossier [Coéducation : quelle place pour les parents](#), Ifé n°98, janvier 2015
- Les [Fiches ressources relation parents-enseignants](#), DSDEN de la Somme

Nadège LUCAS  
Inspectrice de l'éducation nationale



Annexe 1 : **Exemples d'invitation**

## Invitation à la réunion de rentrée

Chers parents,

Au nom de toute l'équipe enseignante, j'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de rentrée qui aura lieu **le mardi 7 septembre de 20h00 à 21h30**, à l'école...

Dans un premier temps, nous nous réunirons tous dans **la salle de motricité au rez-de-chaussée de de l'école** pour vous présenter le fonctionnement commun à l'ensemble des classes (les horaires, le règlement, le projet d'école, etc.).

Puis, dans un deuxième temps, vous serez invités à suivre **l'enseignant de votre enfant dans sa classe**. L'enseignant vous présentera le fonctionnement spécifique de la classe (l'organisation du temps, les apprentissages, les modalités d'évaluation, les projets de l'année, etc.).

Si vous rencontrez des difficultés pour venir à cette réunion, n'hésitez pas à nous en informer afin de convenir ensemble d'un autre moyen d'information (entretien, compte-rendu ou autre).

Bien cordialement,

*Prénom Nom*

Directeur de l'école...

Adresse mail académique de l'école

## Invitations à un entretien individuel

Chers parents,

Afin de faire connaissance et de mieux connaître votre enfant Jules, j'aurais plaisir à vous rencontrer pour m'entretenir avec vous. Je peux vous proposer un rendez-vous le **lundi 20 septembre à 18h00**.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

Bien cordialement,

*Prénom Nom*

Enseignante de la classe...

Chers parents,

J'ai le plaisir de vous inviter pour vous présenter le carnet de suivi des apprentissages de Léo. Nous aurons l'occasion de discuter de ses progrès à partir de ses travaux et de mes observations.

Pour convenir d'une date, pourriez-vous m'indiquer les jours et les créneaux où vous seriez disponibles ?

Bien cordialement,

*Prénom Nom*

Enseignante de la classe...

.....  
M. / Mme .....

Nous serons disponibles :  lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi

Entre ..... Et .....